

Date : 21/06/2025**Lieu** : Presbytère de Bouxières-aux-Chênes**Horaires** : 10h00 – 12h00

Participants

Participants :

- Fanny Schmitt, administratrice
- Wanda Pegere, administratrice
- Dominique Faucheur, administrateur
- Léon Singer, Président

Secrétaire de séance :

Léon Singer

Animateur(s) de la réunion :

- Léon Singer, Président

Échanges

Sujets abordés :

1 - Communication en interne

Un échange a eu lieu concernant l'utilisation du groupe WhatsApp de l'association (et des sondages en ligne). Plusieurs constats ont été faits :

- Manque de réactivité et de réponses de certains membres.
- Sentiment d'un désintérêt progressif pour les échanges collectifs.
- Absence de régularité dans les interventions.

Il est proposé de réfléchir à une nouvelle répartition des tâches au sein de l'association pour relancer l'implication de chacun.

2 - Circuits des Trois Bourgs

a) Retour sur les relevés de terrain (13 juin 2025)

Léon a accompagné Didier Haillant (Technicien environnement et randonnée – Service Patrimoine Naturel) et son équipe lors d'une sortie terrain pour effectuer des relevés cartographiques (SIG) sur les deux projets de circuits.

Les vérifications ont porté sur :

- La nature des sols et de l'occupation des terrains.
- L'adéquation et la pérennité des tracés envisagés.
- La pertinence des itinéraires pour l'application Balade 54.

Points problématiques relevés :

- Crochet derrière le cimetière de Blanzey : Passage non communal, appartenant à un exploitant agricole qui clôture régulièrement sa parcelle (clôture électrique). Passage jugé dangereux, notamment pour les familles et animaux de compagnie.
- Sentier près de l'école Les Gesnells : Tracé traversant une parcelle privée, nécessitant un accord de passage.
- Crochet rue de l'Huile à Écuelle : Tronçon appartenant à l'association foncière. Un accord officiel de passage serait requis.

Décisions prises :

- Suppression du crochet de Blanzey : le point de vue sera accessible en aller-retour depuis le chemin principal.
- Suppression du crochet d'Écuelle : simplification du tracé et du balisage.

b) Balisage des circuits

- Le balisage sera effectué avec les signes de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
- À cet effet, Léon et Dominique se proposent pour peut-être participer à la formation FFRP prévue les 25 et 26 septembre 2025 à Vigy (en fonction de leur disponibilité).
→ Informations complémentaires à demander : coût par personne ou pour l'association ?
Tarifs d'adhésion éventuels ?

c) Dénomination des sentiers

Proposition discutée pour le circuit vers Moulins : « Circuit de la chapelle de Blanzey ». Avis partagé sur ce nom ; d'autres suggestions seront envisagées.

3 - Assemblée Générale et JEP

- Nécessité de désigner des référents pour chaque poste (logistique repas, matériel, etc.).
→ Référentes logistique repas : Fanny et Wanda (mobilier, repas, gestion de l'auberge espagnole...).
- Préparation de l'itinéraire : il devra passer par les lavoirs, fontaines, chapelle de Blanzey, chapelle d'Écuelle et l'église.

- Léon rappel que le dernier délai pour l'inscription des JEP au réseau national est le **18 juillet 2025 !**

Décisions prises

- Suppression des deux crochets problématiques sur les circuits.
- Balisage des circuits : signes de la FFRP (rectangle jaune)
- Nomination des responsables logistique repas pour les JEP (Fanny et Wanda).